

De 1853 à 1856 le comte *de Piessac*, entouré de *Gontier-Grigy* (l'auteur des Vingt-cinq Codes de la Législation luxembourgeoise), *Lamort*, *Pierret* et *Worms* fit paraître chez Behrens fils, puis chez Jullien « La Quotidienne Luxembourgeoise ». Nous ignorons si Charles Munchen collabora à ce journal qui se disait apolitique.

Toujours est-il qu'il partageait avec ces personnes que le « Courrier » (35) jugeait « de qualité », des idées vaguement spirites et qu'il ne refusait pas d'assister à ces funambulesques réunions qui eurent lieu entre autres chez la propriétaire de l'Hôtel de Luxembourg, mon aïeule *Hastert-Soos* et pendant lesquelles on faisait tourner des tables.

Que voulez-vous, c'était la grande mode à laquelle un Hugo resta fidèle jusqu'à sa mort tandis que Munchen s'en défit tout de même à temps.

Vers 1856 Charles Munchen acquit le château et la ferme de *Grevels* qui avaient appartenu à la famille *Molitor* et, tout au moins en location, à *Gustave Weyer*, aïeul de Maurice Constantin-Weyer, le romancier connu, prix Goncourt 1928.

Féru, comme tous ceux de son époque, de romantisme un peu faux, Munchen avait fait flanquer le principal corps de bâtiment du château de tours et tourelles genre Windsor, avec créneaux et mâchicoulis. Et c'était du haut de ces tours que — toujours la note romantique — ses trois filles voyaient venir au galop de leurs chevaux les jeunes officiers allemands, belges, français et luxembourgeois qui prétendaient à leur main. (36)

La maison de la rue Philippe devint la propriété de Charles Munchen après la mort de ses père (1858) et mère (1862).

Par arrêté r. g.-d. du 14. 1. 1868 il fut nommé membre du Conseil d'Etat auquel il apporta un peu d'air frais. Il entra le même jour au Comité du Contentieux, en remplacement d'Emmanuel Servais. (37)

Le lendemain il perdit sa femme. Bien que ses amis lui eussent recommandé de se remarier — de quoi les bons amis ne se mêlent-ils pas ! — il ne suivit pas leur conseil.

De 1878 date sa promotion au grade de commandeur dans l'ordre national de la Couronne de Chêne.

Il mourut subitement dans sa maison de la rue Philippe, le 4. 1. 1882, au cours d'une partie de cartes avec une de ses filles.

Ses obsèques, rehaussées par la participation de la musique militaire, furent de celles qu'on réserve aux personnalités de marque.

Le Conseil d'Etat, dignement représenté, n'avait pourtant délégué aucun orateur, jugeant probablement qu'en plein hiver deux discours étaient suffisants.

Arthur *Feyden* prononça des paroles d'adieu au nom du barreau (les confrères de Diekirch assistaient en toge) et Joseph *Simons* parla au nom de la Loge dont les membres, revêtus de leurs insignes, étaient accompagnés de délégations de Metz, Trèves et Nancy.